



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation alarmante de l'offre de soins à Saint-Dizier et en Haute-Marne

Question orale n° 542

Texte de la question

Mme Laurence Robert-Dehault alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation particulièrement dégradée de l'offre de soins en Haute-Marne, département désormais caractérisé par un désert médical profond. Le centre hospitalier de Saint-Dizier, qui dessert une population de près de 23 000 habitants et un bassin de vie bien plus large, connaît depuis plusieurs mois de graves tensions. Les urgences ont été fermées à plusieurs reprises à l'été et à l'automne, notamment en août, début septembre, fin septembre et fin décembre, parfois pour plusieurs jours consécutifs. Durant ces fermetures, les patients de Saint-Dizier et de son bassin sont contraints de se tourner vers les hôpitaux de Vitry-le-François, Bar-le-Duc ou Chaumont, situés entre 40 à 60 kilomètres, ce qui est manifestement incompatible avec une prise en charge sécurisée des urgences. La situation révèle l'absence d'anticipation structurelle de l'État face à l'extension des déserts médicaux. Par ailleurs, les décisions de l'Agence régionale de santé, notamment en matière de réorganisation de l'offre chirurgicale et de fermeture d'activités, semblent ajouter une complexité bureaucratique déconnectée des réalités territoriales. Elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour garantir une offre de soins décente et continue à Saint-Dizier et plus largement en Haute-Marne et dans les territoires ruraux et quelle est aujourd'hui l'utilité réelle des ARS au regard des carences persistantes constatées sur le terrain.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Robert-Dehault](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 542

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 janvier 2026](#)